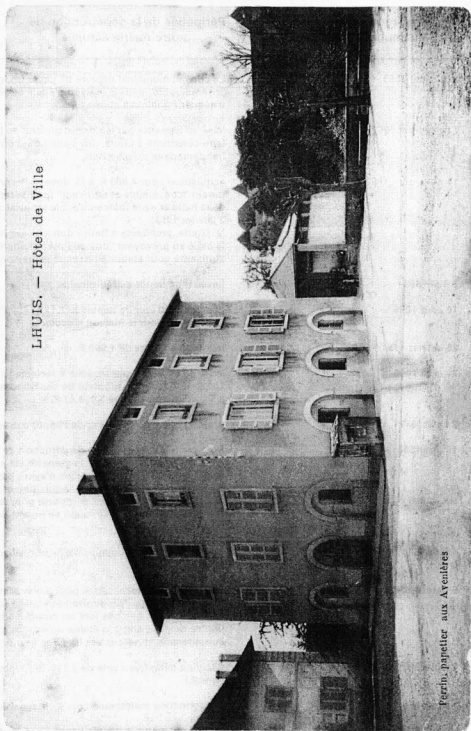


ECHOS DE LHUIS

LHUIS. — Hôtel de Ville



Perin, papeterie aux Avenières

Juin 2000

**Cpte-rendu des
conseils municipaux des :**

**Péripéties de la construction de
notre mairie actuelle**

3 et 9 mai 1852	Le conseil municipal déplore de payer un loyer "considérable" pour la maison d'école et décide d'acquérir quelques chose.
7 novembre 1852	Mise en demeure par le conseil général de l'Ain de faire construire à Lhuis, une halle pour son marché hebdomadaire du mercredi.
14 novembre 1852	acquisition pour 4.800 F. à M. Joseph Ferrand d'un terrain "convenable et suffisant" pour l'établissement de la halle et de la maison d'école (contrat de vente du 3 janvier 1855). M. Greffe, architecte à Belley doit dresser les plans de la halle en prévoyant "une solidité" et une élévation suffisante pour établir au-dessus la maison d'école.
8 mai 1853	Levée d'un impôt extraordinaire.
10 août 1853	demande (2d empire depuis le 2.12.1852) d'une subvention pour la maison d'école.
28 janvier 1854	reçoit un secours de 1.000 F.
31 août 1856	lettre de M. Greffe par laquelle il réclame la somme de 182,58 F. (moitié du montant de ses honoraires, basés à 5% - dépense prévue 7.909,47 F.
2 août 1857	prolongement de 3 années de l'impôt extraordinaire.
10 mai 1858	M. le maire expose "que la construction de la maison de la maison d'école, et de la grenette est en pleine activité et que les devis et plans n'ayant pas compris dans les travaux à exécuter l'acquisition et le placement des poutrelles, il importe pour la solidité de l'édifice de pourvoir à cet oubli en votant les fonds nécessaires.
6 juin 1858	nomination d'une commission de surveillance des travaux.
6 octobre 1858	vote des fonds nécessaires pour exhausser le bâtiment d'un nouvel étage "où pourrait être placé le logement de l'instituteur, que dès lors on pourrait attribuer soit à justice de paix, soit à la mairie un espace plus considérable et nécessaire lors des grandes réunions"
7 novembre 1858	décision définitive - vote de 3.110,16 F. (plans et devis compl.)
8 mai 1859	"construction maintenue dans sa disposition actuelle".
13 mai 1860	travaux suspendus depuis l'année dernière, faute de fonds - demande une aide -

Il est fait état de malfaçons provoquant un différent entre l'entrepreneur M. Lamy et l'architecte.

15 septembre 1860	exposé précis des malfaçons
17 avril 1861	le conseil de la préfecture nomme des experts
9 novembre 1862	rapport des experts
10 mai 1863	arrêté du conseil de la préfecture : "Prix du fait et du reste à faire". nouvel emprunt à la caisse des dépôts et consignations.
9 décembre 1863	secours de 4.000 F. accordé par le ministre de l'instruction publique.
4 mai 1864	toujours pas de maison d'école - loyer à payer -
4 décembre 1864	emprunt communal de 8.000 F. remboursable sur 10 ans.
mai 1865	allocation d'une somme à m. Josserand agent voyer à Lhuis "pour suivi de l'exécution des travaux d'achèvement de la maison commune et d'école, qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1864".

13 ANS POUR MENER A BIEN CE PROJET

Maires : M. Guiguard Louis - M. Dementhon Paul Victor

le 4 Novembre 1888	réception définitive des travaux d'agrandissement de l'école de garçons - construction d'un préau couvert et aménagement de services municipaux.
--------------------	--

etc...

Une nouvelle page de l'histoire de notre Mairie.

Pour mieux enraciner notre actualité municipale dans notre histoire communale, l'équipe rédactionnelle du bulletin a judicieusement illustrée sa couverture d'une photo de la mairie datant du début du siècle. Chacun pourra observer pérennité et évolutions qui auront marqué l'histoire de ce bâtiment. Les péripéties de son édification, retracées par les extraits des délibérations s'y rapportant, nous montrent que la conduite de ce projet fut longue, ponctuée de changements, émaillée de difficultés, et l'on perçoit à travers la brièveté et le langage convenu de ces comptes rendus, les soucis et angoisses des élus de l'époque, ce qui nous les rend très proches.

Au moment où vous lisez ces lignes, s'achève le projet de rénovation et je crois utile d'y revenir pour en expliquer les motivations, la conduite et sa destination.

Fallait-il rénover notre Mairie ?

La nécessité de cette rénovation et de la restructuration du bâtiment de la Mairie, en balance depuis plus de quinze ans, était devenue à la fois une évidence et une urgence qui se déclinent en trois points :

- Une nécessité physique d'abord :

Une moitié du bâtiment, inutilisée depuis près de trente ans, était laissée sans entretien. Ainsi les installations électriques du 1er étage, très vétustes représentaient un réel danger pour l'ensemble.

Une remise en service, outre une mise aux normes de sécurité, ne pouvait non plus s'envisager sans l'installation d'un système de chauffage efficace couplé avec une solide isolation.

- Une nécessité pour la modernisation et le bon fonctionnement de notre vie collective :

Au moment où le Conseil Général restructure les services de la DIPAS, le maintien d'une antenne à Lhuis nécessitait la mise à sa disposition de locaux neufs, aptes à recevoir des moyens de gestion et de communication modernes et offrant des conditions de travail et d'accueil satisfaisantes.

Notre bibliothèque municipale, en plein essor, avait besoin d'espace pour répondre à l'attente d'un lectorat en progression régulière.

Enfin pouvait-on imaginer que l'Office du Tourisme prenant le relais du Syndicat d'Initiative s'installât ailleurs qu'à Lhuis, et pour cela, ne lui fallait-il pas des locaux bien situés, accueillants et lui permettant de dynamiser son activité ?

Quant aux services municipaux, le secrétariat notamment, le développement de l'informatique et de ses multiples applications : en particulier la numérisation du cadastre, rendaient indispensables un réaménagement et un bon "coup de jeune" pour un meilleur confort de travail et un service plus efficace.

- Une nécessité en matière d'image et de communication :

La Mairie, c'est le lieu d'accueil où le visiteur prend contact avec le village, c'est le point de convergence de ceux qui ont besoin d'un renseignement, d'un service. C'est dans ses murs que nous accueillons élus et responsables administratifs.

De la qualité des locaux naît la première impression, souvent déterminante pour l'image qui se forge de notre cité, celle à partir de laquelle, nos hôtes la jugeront, l'aimeront, se détermineront...

Ainsi, ai-je toujours trouvé surprenant, de voir et d'entendre certains, qui affichent pourtant haut et fort leur patriotisme Lhuisard, se scandaliser que l'on puisse redonner à la Mairie de notre village son cachet et sa pleine efficacité au service de ses habitants.

Un projet à rebondissements et long à mener à bien :

=====

Dans un premier temps, les étages de la Mairie devaient recevoir des logements, le Syndicat d'Initiative s'installer dans les anciens locaux du Centre de Secours et le bureau de la DIPAS et autres services sociaux récupérer les bureaux de la Gendarmerie qui intégraient, eux, une nouvelle caserne.

Ce projet de nouvelle Gendarmerie n'ayant pas reçu l'agrément de l'Etat, tout fut remis en cause par son abandon.

A partir de là, et la commune s'étant équipée en matériel, qui aurait compris que nous construisions des garages pour remiser celui-ci, et que nous transformions ceux, existant au Centre de Secours, en locaux d'accueil ?

Tout s'est donc recentré sur le bâtiment de la Mairie pour en affirmer la vocation de Maison Commune, le restructurer et le rénover pour qu'il remplisse mieux ses missions d'accueil et de service au public.

Dans cette perspective, le rez de chaussée a été affecté aux organismes et services dont la fréquentation, même saisonnière, est la plus quotidienne, la plus régulière, la plus directe.

L'étage a été dévolu aux organismes et services dont l'usage est plus espacé : permanences hebdomadaires...

Tous ces locaux destinés à recevoir du public sont soumis à des contraintes légales et réglementaires en matière de sécurité : itinéraires d'évacuation et issues de secours, plafonds et portes coupe-feu et en matière d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite : monte-personne...

Quelque soit la répartition des locaux, la mise en place d'un "ascenseur" était imposée sauf à ne pas respecter les lois !

Quant à proclamer que cela est une dépense inutile et somptuaire c'est une manifestation au mieux d'indifférence et d'égoïsme, au pire de mépris et d'exclusion, vis à vis de nos compatriotes handicapés par l'accident, la maladie ou l'âge. Je souhaite néanmoins aux promoteurs de cette campagne que leur destin ne les contraigne jamais à en avoir besoin pour eux-mêmes ou leur famille.

Le Conseil Municipal s'est, dans la conduite de ce projet, appliqué à contraindre la dépense engagée dans les limites du légal, du raisonnable et du bon sens.

Une mairie neuve pour quoi faire ?

=====

Ce n'est ni par boutade ni par provocation que je pose cette question.

En effet que sera demain la vie, l'existence même de la Commune ?

Le développement de l'intercommunalité, l'évolution de ses structures mettent ces questions au coeur de l'actualité.

La loi Chevènement, en imposant la transformation des Districts en Communautés de Communes, amène à s'interroger sur la pertinence de leurs assises territoriales et démographiques pour mieux répondre aux objectifs qu'ils se fixent, aux attentes des populations.

Les réflexions en cours montrent la nécessité de regroupement, une intégration plus poussée, des compétences étendues et, pour les assumer, une fiscalité suffisante et indépendante de celle des communes, et demain des organismes gestionnaires élus au suffrage universel.

On annonce la fin des cantons, circonscriptions obsolètes, supplantées par le dynamisme des structures intercommunales.

Y-a-t-il un avenir pour la Commune ?

Je suis persuadé que oui, car la Commune répond, plus qu'à un attachement historique bien réel, à la satisfaction de besoins quasi quotidiens qui nécessite une structure de proximité pour des services proches, pour un apprentissage concret et une pratique vivante de la citoyenneté.

Pour que la commune vive, il y faut une Mairie digne de son passé, porteuse de son avenir et où s'incarnent au quotidien les valeurs de notre République : la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

G. DEGLISE

COMPTE ADMINISTRATIF 1999
BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
O11	Charges à caractère général	753.583,84 F.
O12	Charges de personnel	648.635,26 F.
65	Autres charges de gestion courante	494.865,24 F.
66	Charges financières	621.706,67 F.
	TOTAL	2.518.791,01 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
70	Produits des services du domaine et ventes	383.763,95 F.
75	Impôts et Taxes	1.037.480,11 F.
74	Dotations et subventions	1.017.211,24 F.
75	Autres produits de gestion courante	1.136.921,66 F.
O13	Atténuation de charges	36.917,71 F.
76	Produits financiers	325,00 F.
77	Produits exceptionnels	12.159,57 F.
	TOTAL	3.624.779,24 F.

SOLDE D'EXECUTION : 1.105.988,23 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
16	Remboursements d'emprunts	683.675,48 F.
2031	Frais d'étude	7.475,87 F.
2131	Bâtiments publics	391.674,22 F.
2152	Installation de voirie	359.208,04 F.
2157	Matériel et outillage de voirie	15.050,00 F.
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15.611,67 F.
27	Prêts et immobilisations financières	50.000,00 F.
	Solde d'exécution 1998	1.443.672,16 F.
	TOTAL	2.966.367,44 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
10	Dotations et fonds propres	188.280,00 F.
138	Subventions d'investissement	185.884,58 F.
16	Emprunts	104.000,00 F.
	Affectation 1998	1.607.608,56 F.
	TOTAL	2.085.773,14 F.

SOLDE D'EXECUTION : 880.594,30 F.

EXCEDENT FINAL : 1.105.988,23 - 880.594,30 F. = 225.393,93 F.

COMPTE ADMINISTRATIF 1999
BUDGET EAU

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Réalisation
60	Variation des stocks	10.257,03 F.
61	Services extérieurs	61.645,85 F.
62	Autres services extérieurs	1.022,69 F.
65	Autres charges de gestion	68.086,08 F.
66	Charges financières	14.519,68 F.
67	Charges exceptionnelles	4.397,64 F.
68	Dotations aux amortissements	34.500,00 F.
	TOTAL	194.428,97 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Réalisation
70	Ventes de produits	342.820,34 F.
77	Produits exceptionnels	2,47 F.
	TOTAL	342.822,81 F.

SOLDE D'EXECUTION : 148.393,84 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
16	Emprunts	57.335,11 F.
21	Immobilisations corporelles	82.424,31 F.
	Solde d'exécution 1998	78.499,01 F.
	TOTAL	218.258,43 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
10	Apports dotations réserves	85.000,00 F.
13	Subventions d'investissement	14.345,00 F.
28	Amortissement des immobilisations	34.500,00 F.
	TOTAL	133.845,00 F.

SOLDE D'EXECUTION = 84.413,43 F.

EXCEDENT FINAL : 148.393,84 F. - 84.413,43 F. = 63.980,41 F.

**COMPTE ADMINISTRATIF 1999
BUDGET ASSAINISSEMENT**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Réalisation
66	Charges financières	28.092,29 F.
	TOTAL	28.092,29 F.

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Réalisation
77	Produits exceptionnels	9.412,38 F.
	TOTAL	9.412,38 F.

SOLDE D'EXECUTION : 18.679,91 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisation
16	Emprunts	4.630,60 F.
21	Immobilisations corporelles	969.900,90 F.
	TOTAL	974.531,50 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisation
10	Apports dotations réserves	208.176,42 F.
13	Subventions d'investissement	21.235,00 F.
16	Emprunts	2.240.000,00 F.
	TOTAL	2.469.411,42 F.

SOLDE D'EXECUTION : 1.494.879,92 F.

EXCEDENT FINAL : 1.494.879,92 F. - 18.679,91 F. = 1.476.200,01 F.

**COMPTE ADMINISTRATIF 1999
BUDGET LOTISSEMENT**

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Réalisation
6045	Achats, études, prestations de service	31.403,88 F.
	TOTAL	31.403,88 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Réalisation
7015	Vente de terrains aménagés	31.403,88 F.
	TOTAL	31.403,88 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
315	Terrains à aménager	31.403,88 F.
	TOTAL	31.403,88 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
16	Emprunts	950.000,00 F.
	TOTAL	950.000,00 F.

SOLDE D'EXECUTION : 918.596,12 F.

EXCEDENT FINAL : 918.596,12 F.

**COMPTE ADMINISTRATIF 1999
BUDGET CCAS**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
O11	Charges à caractère général	13.058,24 F.
	TOTAL	13.058,24 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisation
70	Produits services du domaine	1.664,00 F.
73	Impôts et Taxes	8,00 F.
74	Dotations, subventions	19.900,00 F.
	Excédent antérieur	17.136,91 F.
	TOTAL	38.708,91 F.

SOLDE D'EXECUTION : 25.650,67 F.

EXCEDENT FINAL : 25.650,67 F.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2000

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
O11	Charges à caractère général	855.000 F.
O12	Charges de personnel	620.000 F.
65	Autres charges de gestion courante	430.000 F.
66	Charges financières	560.000 F.
67	Charges exceptionnelles	5.000 F.
O23	Virement à la section d'investissement	740.000 F.
TOTAL		3.210.000 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
70	Produits des services du domaine	185.000 F.
73	Impôts et Taxes	845.000 F.
74	Dotations subventions	880.000 F.
75	Autres produits de gestion courante	1.100.000 F.
77	Produits exceptionnels	190.000 F.
O13	Atténuation de charges	10.000 F.
TOTAL		3.210.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
OO1	Solde d'exécution de la section d'invest	881.000 F.
16	Emprunts	780.000 F.
21-23	Immobilisations	2.045.000 F.
TOTAL		3.706.000 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
O21	Virement de la section de fonctionnement	740.000 F.
10	Dotation et fonds propres	88.000 F.
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1.105.000 F.
13	Subventions d'investissement	445.000 F.
16	Emprunts	1.076.000 F.
21	Immobilisations corporelles	82.000 F.
24	Immobilisations affectées	170.000 F.
TOTAL		3.706.000 F.

BUDGET PRIMITIF EAU 2000

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Vote
60	Variation des stocks	10.000 F.
61	Services extérieurs	72.000 F.
62	Autres services extérieurs	3.000 F.
65	Autres charges de gestion courante	70.000 F.
66	Charges financières	12.000 F.
67	Charges exceptionnelles	8.000 F.
68	Dotations aux amortissements	35.000 F.
OO6	Autofinancement complémentaire de la s i	150.000 F.
TOTAL		360.000 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Vote
70	Ventes de produits	360.000 F.
TOTAL		360.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
OO1	Déficit antérieur reporté	84.500 F.
13	Subventions d'investissement	90.000 F.
16	Emprunts	60.000 F.
21	Immobilisations corporelles	120.500 F.
TOTAL		355.000 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
10	Apports dotations et réserves	152.000 F.
13	Subventions d'investissements	18.000 F.
28	Amortissement des immobilisations	35.000 F.
OO5	Autofinancement complémentaire	150.000 F.
TOTAL		355.000 F.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2000

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Vote
61	Autres charges externes	15.500 F.
66	Charges financières	95.500 F.
006	Autofinancement complémentaire	120.000 F.
002	Déficit antérieur reporté	19.000 F.
	TOTAL	250.000 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Vote
77	Produits exceptionnels	250.000 F.
	TOTAL	250.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
16	Emprunts	39.000 F.
21	Immobilisations corporelles	3.061.000 F.
	TOTAL	3.100.000 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
001	Excédent antérieur reporté	1.490.000 F.
10	Apports dotations réserves	90.000 F.
13	Subventions d'investissement	1.400.000 F.
005	Autofinancement complémentaire	120.000 F.
	TOTAL	3.100.000 F.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2000

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
60	Achats et variations des stocks	49.400 F.
71	Variation des en-cours de production de b	62.000 F.
66	Intérêts des emprunts	50.600 F.
	TOTAL	162.000 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
70	Ventes de terrains aménagés	162.000 F.
	TOTAL	162.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
16	Emprunts	12.300 F.
315	Terrains à aménager	967.700 F.
	TOTAL	980.000 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
001	Excédent d'investissement reporté	918.000 F.
335	Terrains stocks	62.000 F.
	TOTAL	980.000 F.

BUDGET PRIMITIF CCAS 2000

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
60	Achats et variation des stocks	15.600 F.
65	Autres charges de gestion courante	20.000 F.
	TOTAL	35.600 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Vote
002	résultats antérieurs reportés	25.600 F.
74	Dotations subventions	10.000 F.
	TOTAL	35.600 F.



Le Sou des Ecoles de LHUIS

vous invite le 16 septembre 2000

à la salle polyvalente de LHUIS

pour une matinée



Forum des Associations



De 8 heures 30 à 12 heures 30

Ouvert à tous



SOU DES ECOLES

L'année scolaire vient de s'achever. A cette occasion, le Sou des Ecoles a organisé une tombola à gratter avec de nombreux lots, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette loterie.

Plus tôt dans l'année, nous avons organisé le traditionnel loto du Sou des Ecoles qui a eu un très gros succès.

Le bureau vous présente les activités extra-scolaires que le Sou des Ecoles a financées cette année:

Rencontres sportives:

- Cross à Lhuis, un goûter et une boisson ont été offerts par le Sou des Ecoles à tous les enfants du canton
- Hockey à Groslée pour les CE2 et CM
- Jeux traditionnels à Lhuis pour les GS, CP et CE1
- Athlétisme à Serrières de Briord
- Sorties poney à Morestel pour les CP et CE1

Sorties éducatives:

- Sécurité routière animée par la gendarmerie Nationale
- Documentaire à Lhuis sur les thèmes: "Celestin et la grande ourse" pour les maternelles
- "Le monde vivant" pour les primaires
- Contes, légendes et danses de l'Inde à Lhuis
- "Ronchon et Bleuette" spectacle pour les maternelles à Lhuis (avec les classes maternelles de Briord)
- Le zoo de Futilieu pour les maternelles.
- Une animation "pain" s'est déroulée en maternelle et en GS, CP, CE1 durant laquelle les enfants ont fait du pain et se sont régalés avec.

Cette année, le Père Noël du Sou des Ecoles a gâté les enfants en leur amenant des jeux.

Tout au long de l'année scolaire, des achats sont effectués au bénéfice des enfants: encyclopédies, abonnement à des revues, jeux, matériel éducatif...

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents et par la même occasion remercie ces derniers qui ont eu la gentillesse de l'épauler toute l'année.

Le Président



Depuis le 1er janvier, qu'avons-nous fait ?

Nous avons participé :

- à la manifestation des viticulteurs à la Croix Rousse
- au salon international du tourisme
- au salon de la montagne en été
- au championnat de France de Horse-Ball à Saint-Benoît dont nous avons en outre assuré la promotion et les relations avec la presse.

Comme chaque année, nous avons organisé la Foire de Lhuis à laquelle nous avons consacré une animation spéciale pour son 20ème anniversaire.

Nous avons préparé :

- le "Dimanche Malin", ainsi s'appelle la "rando-repas" que nous organisons le dernier dimanche de juin. C'est une manifestation en pleine expansion, et 12 jours avant le 25 juin, le nombre des inscriptions bat largement tous les records.

- notre participation à la journée étape de la semaine internationale de cyclotourisme à Ordonnaz le 2 août.

- une action publicitaire d'envergure pour faire connaître le pays de Lhuis et Izieu.
- la réédition du topo-guide de randonnée pédestre
- l'emménagement dans le nouveau local. A ce sujet, nous voulons remercier la municipalité pour tout ce qu'elle nous apporte avec ce local. Nous allons faire le maximum pour bien le meubler et le rendre accueillant. Ce local est une pièce essentielle dans notre action pour devenir Office de Tourisme, classement qui devrait intervenir avant la fin de l'année et qui n'est que retardé par des lenteurs administratives trop fréquentes en France!

Que reste-t-il à faire ?

Des tas de choses! et en particulier :

- développer les visites d'autocars
- recevoir et aider les touristes en saison
- préparer notre site internet
- baliser les sentiers

Nous cherchons des bénévoles pour faire face à notre développement.

Même si vous ne pouvez pas dès maintenant être administrateurs ou membres du bureau, rejoignez notre équipe : vous serez les bienvenus.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances!

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LHUIS

La bibliothèque de Lhuis est ouverte le mercredi de 14 h à 17 h (au 1er étage de l'Ecole Maternelle).

De nouveaux lecteurs fréquentent assidûment la bibliothèque ; le nombre d'adhérents reste stable.

Le bibliobus est passé au mois d'avril : la moitié des livres en dépôt a été renouvelée ; le choix est important : romans, romans policiers, documentaires, livres historiques sans oublier les rayons enfants et jeunes : Imagiers, documentaires, romans jeunes, B.D.

Dans quelques semaines, la bibliothèque sera transférée dans son nouveau local : nouvel aménagement et espace afin de mieux vous accueillir. Nous vous ferons part de ce transfert dès que possible.

Depuis le 1er Janvier 2000, l'équipe de permanence est la suivante :
Solange RIGAUD
Jeannine DESPIERRE
Robert GAILLARD
Daniel ROCHE

La participation annuelle est toujours fixée à 40 F. par famille.

Si vous aimez lire ou simplement consulter un livre, n'hésitez pas... venez nous voir. La bibliothèque est un lieu de rencontre.

Solange RIGAUD

PAROISSE DE LHUIS

Le fait marquant de cette année 2000 est la célébration du Grand Jubilé, dont l'Eglise parle depuis plusieurs années, et qui marque symboliquement les 2000 ans de la naissance de Jésus-Christ. Le dimanche de la Pentecôte, 11 juin, une messe commune pour toutes les paroisses du secteur pastoral de Lhuis est célébrée dans notre église "priorale" de notre Dame de l'Assomption. Au cours de cet office, est remis aux délégués des paroisses le logo diocésain du jubilé, destiné à être placé dans chacune des églises, afin d'y rappeler le souvenir de l'an 2000 de l'Incarnation. De plus en plus, notre église de Lhuis devient un lieu de rassemblement pour des célébrations religieuses réunissant les chrétiens du secteur. Et pendant les mois d'été, un bon nombre de personnes visitent l'église. Dans le coeur, apparaissent les restes des fondations mérovingiennes et carolingiennes des édifices antérieurs. L'abside romane est classée monument historique.

C'est d'ailleurs avec le souci de rendre plus sensible aux fidèles, comme aux visiteurs, la beauté architecturale et l'ambiance mystique du sanctuaire que le conseil paroissial a engagé les travaux de rafraîchissement et de mise en lumière de la grande nef ; travaux qui seront prochainement suivis de la restauration de la voûte du choeur et de la rénovation de la chapelle de la Vierge.

Par ailleurs, les activités paroissiales continuent de s'exercer. Cette année, a pu être réalisé l'éveil des tout-petits à la foi (avant l'âge du catéchisme) grâce à un groupe de mamans, animé par l'une d'entre elles.

L. Brun, curé de Lhuis

ASSOCIATION AUTOMNE

L'Association AUTOMNE, présente à la M.A.P.A. « PLEIN SOLEIL » depuis 1996, a pour but l'animation et les loisirs des nos anciens.

Malgré certains départs au sein du bureau, nous nous efforçons d'apporter un peu de joie et de vivre, ou seulement de vie, par nos après-midi récréatives avec la participation de différents intervenants : chorales, accordéonistes, illusionniste, etc...

Afin de financer celles-ci nous vous rappelons nos deux manifestations annuelles auxquelles votre participation est toujours appréciée :

DIMANCHE 18 JUIN 2000 « GUINGUETTE » à partir de 14 h 30

NOVEMBRE 2000 (date à définir) LOTO

La Présidente


J. MICHAILLE



du
Canton de Lhuis

Le GROUPEMENT HISTORIQUE DU CANTON DE LHUIS a tenu son Assemblée Générale le 29 Avril 2000.

Il a été procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Sont élus : M. Berlioz, J. Billoud, M. Bozonnet, MC Carron, C. Catcel, MT Dementhon, MC Ettori, A. Guillot, P. Mellet, N. Meshin, G. Ogeret, J. Peysson, A. Ruel, J. Tétaz, A. Ville, H. Ville.

Le Bureau a été renouvelé et composé désormais de :

→ Monsieur Louis MEHIER	Président d'honneur
→ Monsieur Julien PEYSSON	Président d'honneur
→ Madame Hélène VILLE	Présidente active
→ Madame Josette BILLOUD	Vice-Présidente
→ Mademoiselle Nicole MESHIN	Vice-Présidente
→ Madame M.Christine ETTORI	Secrétaire
→ Monsieur Paul MELLET	Secrétaire
→ Monsieur Christian CATCEL	Trésorier
→ Monsieur Jules TETAZ	Trésorier adjoint
→ Monsieur Antoine VILLE	Archiviste

Un choix de thèmes a été distribué à l'Assemblée. Il s'avère que "le rattachement du Bugey et de la Savoie à la France (400 ans en 2001) a obtenu la priorité. Le Groupement Historique décide d'orienter ses recherches sur ce sujet.

L'aboutissement de ce travail sera d'élaborer une brochure qui sera présentée à la fin du 1er semestre 2001 à l'occasion d'une conférence sur le rattachement du Bugey et de la Savoie à la France.

Le Bureau a également projeté une visite de la FERME DES PLANONS pour le dimanche 15.10.2000.

Le Groupement Historique vous souhaite de bonnes vacances d'été.

La Présidente,
H. VILLE

La chorale du Canton de Lhuis

Notre Président Johan VONK a dû rentrer en Allemagne avec sa famille; nous regrettons tous sa chaleureuse compagnie, son travail efficace au sein de l'association et bien sûr sa belle voix de ténor... Nous espérons le revoir dans quelques années.

Béatrice a du aussi interrompre en cours d'année sa participation à la chorale pour poursuivre ses études musicales à Lyon. Nous espérons aussi la retrouver bientôt.

Heureusement nos fidèles collaboratrices Ginette et Bernadette ont assuré en mon absence les répétitions; je les en remercie vivement car, grâce à elles, nous avons pu monter cette année un programme nouveau et varié s'étendant des chants classiques aux chansons à boire. Ce répertoire nous a permis de participer à de nombreux concerts : en Décembre à Lhuis avec la chorale de Culoz, en Janvier à la fête de la Saint Vincent, le 1er Avril à la fête rurale de Groslée, le 13 Mai à Briord, le 20 Mai à Saint Didier de la Tour et pour terminer l'année en « fanfare » le Samedi 17 Juin en l'église de Lhuis avec L'Echo du Nant où j'espère nous aurons des encouragements chaleureux.

Je remercie tous les choristes fidèles qui ont bien travaillé cette année... Ils peuvent être fiers du résultat. Les répétitions reprendront en Septembre prochain le MARDI SOIR aux horaires habituels : notez bien ce changement de jour ; j'espère qu'il conviendra à tous et que d'autres viendront se joindre à nous. Si vous aimez chanter... n'hésitez pas... La chorale est ouverte à TOUS.

Bonnes vacances à tous.

Christine DUBREUIL



L'ECHO DU NANT

Après le départ de Christian VUILLEROD, la saison 98-99 commençait plus tardivement sous la direction de Christine DUBREUIL, avec le concours de Béatrice BILLOUD, que nous remercions vivement pour leur gracieuse collaboration.

De nouveaux instrumentistes venus de sociétés musicales voisines renforçaient nos pupitres et c'est ainsi que la mise en place de nouveaux morceaux permettait à l'ECHO DU NANT d'animer la Kermesse de BRIORD en Juillet.

Cette année 2000, pourrait nous laisser espérer un passage intéressant. En effet, avec un nouveau programme allant de GAINSBURG à MONTAND, en passant par Francis LOPEZ et sa "Méditerranée" ou encore d'autres marches militaires ou cha-cha-cha, un concert était donné à l'église de BRIORD le 13 mai dernier sous la baguette de Christine DUBREUIL, en "accord parfait" avec la CHORALE DU CANTON.

Ce fût une belle soirée et nos deux formations locales se produisent à nouveau à l'église de LHUIS (meilleure acoustique pour le vocal) le samedi 17 Juin à 20 h 30.

Mais auparavant l'ECHO DU NANT aura pris part au Concert d'ouverture du 50ème Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain, à PEYRIEU.

Puis invitée par la Famille DUBREUIL et le Comité d'animation de BIVIERS, près de GRENOBLE, notre formation locale participe le 16 JUIN à la Fête de la musique de la bourgade dauphinoise.

Ce crescendo nous conduira le 2 Juillet à BRIORD pour une nouvelle animation musicale de la Kermesse 2000.

Voilà, avec tous les services des cérémonies locales, une saison bien remplie, motivante, en toute convivialité avec les choristes.

Peut-être, trouverait-on là motif à nous rejoindre...?... et à redonner une âme à des instruments qui languissent dans des placards...

Daniel SAVOYET



QUESTIONS POUR UN CHAMPION

DE LHUIS

Ce club a vu le jour sur notre Commune le 16 Mars et compte actuellement 10 adhérents.

Il s'agit bien sur et avant tout de s'amuser "comme à la télé". C'est à dire un jeu en trois manches : le "neuf points gagnants", le "quatre à la suite", et le "face à face".

Pour que ce jeu puisse se dérouler, il faut des rédacteurs de questions. Cette partie difficile à réaliser est tout aussi passionnante que le jeu lui-même... mais demande beaucoup de disponibilités.

Ce club ayant pour but la revalorisation et le développement des connaissances générales par la pratique du jeu "Questions pour un champion" en en respectant le niveau et l'esprit ; nous serions heureux de voir de nouveaux adhérents rejoindre nos rangs. Jeu ouvert à toute la population.
Prix de la carte d'adhérent : 150 F à l'année.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous souhaitons nombreux à nous rejoindre pour de très agréables moments.

**CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE LHUIS
et ses adhérents.**



COMITE DES FETES

Cette année encore, et plus particulièrement cette année 2000, les responsables du Comité des Fêtes, préparent activement la fête du 15 Août qui sera marquée par le tir d'un feu d'artifice exceptionnel.

L'organisation de la fête patronale n'aurait pu se faire sans l'aide précieuse de tous les membres de l'association, mais également sans le soutien :

- de la Municipalité par le versement d'une subvention annuelle.
- des commerçants et artisans qui ont participé chaque année à la réalisation de la plaquette publicitaire.
- des personnes qui nous ont adressé régulièrement des dons.

Que tous en soient vivement remerciés

Ce sera le dernier "15 Août" pour une partie de l'équipe dont le Président.

Il faut prévoir "la relève". Toutes les personnes intéressées peuvent dès à présent rejoindre l'équipe.

Le Président,
H. DESCOLLONGES



016 2000 Tennis pour tous

Le club propose , à tous ,cet été,

- **Trois sessions de stages** du 3 au 7 Juillet ; du 21 au 25 Août ; et du 28 Août au 1 septembre organisées par un moniteur stagiaire..
Ces stages sont ouverts à tous, adhérents ou non ; enfants, jeunes, adultes.
Stages de débutants ou de perfectionnement. Cours individuels ou collectifs.
Contacter MC VUILLEROD 04 74 39 83 15 pour tout renseignement
- **Journée du Dimanche 11 Juin .**
Journée détente avec plusieurs activités sportives (VTT, tennis, golf, badminton..)Ouverte à tous.
Cette journée a été annulée en raison des conditions météo.
- **Le tournoi intérieur**, aura lieu les 19/20 et 26/27 Août, il est ouvert à tous ,adhérents ou non.
Tableau jeunes , adultes femmes, adultes hommes, et tableau complémentaire.



Un point sur le déroulement de la saison au club:

L'école de Tennis, a fait le plein cette saison avec 35 participants:

13 enfants sont inscrits le mercredi AM avec Muriel Duclomb et Christine Chalvin. 8 jeunes s'entraînent le samedi en début d'AM avec Marjorie Petrella et Fabien Buisson et 14 jeunes s'entraînent le samedi AM avec Frederic Coiffet.

Nos résultats sportifs:

- Les jeunes : hors les tournois individuels où ils sont engagés personnellement , deux équipes étaient inscrites dans le challenge Genety: L'équipe 15/16 ans était constituée de Anthony Conand/ Jordan Brunier/ Sophie Albert/Gaëlle Perrier; premier contact avec la compétition pour ces jeunes, l'équipe a été éliminée à la suite des trois premières rencontres en poule. L'équipe 13/14 ans constituée de Stéphanie Morin/ Lilian Brunier./Julien Menard, a été sélectionnée pour la phase finale mais a dû s'incliner au premier tour face à Miribel.
- Les Equipes: deux équipes engagées sous la responsabilité des capitaines: Christine Chalvin et Dominique Vuillerod.
Equipe Femmes (Marjorie Petrella/ Stéphanie Morin/ Cecile Menard/Gaëlle Perrier/ Sophie Albert/ Anne Ramel): A ce jour 2 rencontres jouées sur 4 : 1 victoire , 3 défaites.
Equipe Hommes (Sylvain Ramel/Martial Trichon/Maxence Ramel/Fabien Buisson/Stéphanie Vercasson/Dominique Vuillerod/Stéphanie Trichon/Yannis Cormoz) : 2 victoires 3 défaites.

Nos animations:

- La sortie de ski à Valmorel du 30 Janvier n'a pas obtenu le succès escompté , et n'a été maintenue qu'à la suite d'un groupement avec le ski club des Avenieres.
- La journée "Maman 2000 raisons pour jouer au tennis" a été une réussite. Les parents sont venus à cette occasion accompagner leurs enfants sur les courts et découvrir le tennis. L'objectif étant de développer en début de saison prochaine un cours initiation adultes à des conditions privilégiées.

A bientôt sur les courts.....

Le comité du Tennis Club.



Entente Sportive GROSLEE - LHUIS - SAINT-BENOIT

Siège : Mairie - 01680 Groslée

Montée un peu trop vite en 3ème division, nous n'avons pas su être à la hauteur de vos espérances. Nous redescendons donc en 4ème division, mais l'équipe est sympa, bien soudée et soutenue par un public chaleureux et fidèle.

Afin de clore cette saison sur une note joyeuse, le Club organise un tournoi à 11 le samedi 24 Juin 2000, à partir de 9 heures au stade de Groslée. Tous les anciens joueurs du Club sont invités à rechausser les crampons pour former une équipe.

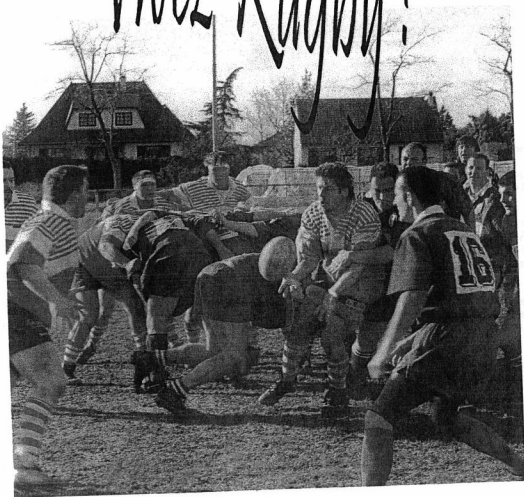
Ce dernier rendez-vous avant les vacances doit être l'occasion de se retrouver nombreux dans la joie et la convivialité, notamment autour du barbecue qui sera organisé à cette occasion.

Nous espérons donc vous y voir nombreux et vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

La Secrétaire

Rugby Club de Sault-Brénaz

Vivez Rugby!



REJOIGNEZ-NOUS!

Siège du RCSB: 04 - 74 - 36 - 62 - 88
Mairie: 04 - 74 - 36 - 60 - 88

GARDES "MEDECINS"

2ème semestre 2000

Dr PERROUD 04.74.39.82.54

Dr ROBERT 04.79.87.24.77

Dr SERRE 04.74.39.71.33

JUILLET		AOÛT	
01-02	PERROUD	05-06	PERROUD
08-09	ROBERT	12-13	ROBERT
14-15-16	SERRE	14-15	ROBERT
22-23	PERROUD	19-20	SERRE
29-30	SERRE	26-27	PERROUD

SEPTEMBRE		OCTOBRE	
02-03	ROBERT	01	SERRE
09-10	SERRE	07-08	PERROUD
16-17	PERROUD	14-15	ROBERT
23-24	ROBERT	21-22	SERRE
30	SERRE	28-29	PERROUD

NOVEMBRE		DECEMBRE	
01	PERROUD	02-03	SERRE
04-05	ROBERT	09-10	PERROUD
11-12	SERRE	16-17	ROBERT
18-19	PERROUD	23-24-25	SERRE
25-26	ROBERT	30-31-1er	PERROUD

LE COMITE DES FETES
ORGANISE LA VOGUE ANNUELLE

LE SAMEDI 12 AOUT à 22 h
BAL AVEC SONO MEGA-WATT

LE LUNDI 14 AOUT à 22 h
BAL AVEC TRI-DANSE

LE MARDI 15 AOUT
COURSE CYCLISTE
le Tour du Bugey en 2 étapes:
Course en ligne le matin, départ 10 h
Course contre la montre l'après-midi, départ 14 h de St-Benoit

Repas champêtre midi et soir

22 h 15 : Feu d'artifice tiré de la Pavia

22 h 30 : Bal avec Tri-Danse